



PRODUITS STRUCTURES : AVANTAGES/INCONVENIENTS

Les produits structurés sont des instruments financiers construits à base d'options, qui peuvent être simple ou compliqués. En résumé, ils se présentent sous la forme d'une série d'éléments connus à l'avance de la souscription et définissant les modalités de perception des coupons selon un sous-jacent et son évolution, un niveau de protection du capital et une durée maximale (en années ou semestres).

Process de souscription :

- a) Soit le produit est construit pour plusieurs clients (souvent pour des centaines) soit au cas par cas. FINADOC ne propose que des produits structurés construits individuellement pour chaque client et chaque objectif.
- b) Une fois l'idée de placement connue et validée en amont avec chaque client, FINADOC fait coter cette idée par une salle des marchés de la banque émettrice, en majorité auprès de la Société Générale qui lui permet d'intervenir sur des montants minimum de 300 KE (là où d'autres commencent à 500 KE).
- c) Emission par la banque émettrice d'une cotation valable une seule journée (sinon il faut recoter). Si cette cotation convient, après la confirmation du client, la banque émettrice envoie une « term sheet » provisoire puis ensuite une définitive avec le code ISIN. La banque du client souscrit donc, dans les 14 jours maximum, sans frais, le produit structuré (montant avec le code ISIN)
- d) A chaque échéance, la banque émettrice paie ou non le coupon selon les conditions initiales, selon la « term sheet » et ce jusqu'à une durée maximale prévue initialement. Le capital est reversé à la banque du client selon là aussi les conditions initiales (capital d'origine ou valorisé).

Vocabulaire de base :

Coupon : pourcentage du capital versé

Sous-jacent : indice, actions, obligations, ...

Condition : si le sous-jacent dépasse le niveau prévu

Echéance maximale : le placement peut durer de 1 à x années selon la condition

Strike : niveau qui appelle le déclenchement d'une opération (=coupon en général)

Autocall : placements qui s'arrêtent dès la condition réalisée même si la durée maximale théorique n'est pas atteinte

Protection en capital : pourcentage jusqu'auquel le placement est garanti (en général à l'échéance), sinon en deçà risque de perte en capital.

Effet mémoire : un coupon non payé une année peut être « récupéré » une année ultérieure si la condition se réalise.

La contrepartie d'une sécurité accrue sur les placements est un peu plus de « technicité » mais les actions, les obligations, les sicav, les fonds en euros, l'immobilier ont aussi chacun leur propre technicité.

Exemple de base (tous les ajustements et variables sont possibles)

Sous-jacent	: Euro Stoxx 50 ou EWC 50 ou tous sous-jacents éligibles
Maturité	: 10 ans (durée en général de 3 à 10 ans)
Émetteur	: SG (ou toute banque de premier plan, bien notée)
Rappel par anticipation	: Annuel (trimestriel ou semestriel possible)
Date de constatation initiale	: 09/09/20xx
Protection du capital	: -60% (à ajuster)

Chaque année, à partir de l'année 1 :

Si la performance de l'indice est $\geq 0\%$, alors remboursement à $100\% + XX\%$ par année écoulée – la sommes des coupons précédemment versés

Sinon, si la performance de l'indice est $\geq -10\%$, alors détachement d'un coupon de $XX\%$ par année écoulée – la sommes des coupons précédemment versés

A maturité, au bout de 10 ans, si le produit n'a jamais été rappelé :

Si la performance de l'indice est $\geq -10\%$, alors remboursement à $100\% + XX\%$ par année écoulée – la sommes des coupons précédemment versés

Sinon, si la performance de l'indice est $\geq -60\%$, alors remboursement à 100%

Sinon, remboursement à la valeur de l'indice (perte en capital)

Euro Stoxx 50 : Coupon 4.65%

EWC 50 : Coupon 7.75%



AVANTAGES

INCONVENIENTS

Conditions fixées à l'origine	Bonne lecture à faire des conditions
Niveau de protection qui se définit à l'avance	Volatilité en cours de vie plus élevée
Clarté de l'offre	Manque d'opportunité si les indices sont plus élevés que ce qu'offre le produit structuré
Grande variété de conditions et de sous-jacents	Prudence à avoir sur les produits multi clients car chargés en frais induits (de 2 à 4%. Pour FINADOC : de 0 à 1%) donc de moins bonnes conditions potentielles
Pas de droit d'entrée	Liquidité réduite si la condition de sortie ne se réalise pas
Pas de nécessité de changer de banque	Présence d'un marché secondaire mais peu actif
Term sheet comme n'importe quel opcv	Maximum 10/15% des actifs car ce sont des placements de diversification
Créativité dans la construction de chaque produit	

7 conditions pour réussir une bonne souscription :

- Un placement créé sur mesure pour optimiser les conditions
- Frais de mise en place <1%
- Un niveau de protection minimum de 50% à l'échéance
- Un indice clair, par opposition à des paniers d'indices ou d'actions
- Une bonne idée pour permettre d'optimiser le(s) coupon(s) à risque égal
- Eviter les devises pour ajouter un risque supplémentaire
- Eviter les niveaux de complexité rendant le placement moins clair

